

## APPEL À CANDIDATURES WORKING PAPER

### Vivre sous embargo : l'impact des blocus sur les populations et leur résilience (Basé sur des exemples de villes au Mali et/ou au Burkina-Faso)

---

**Date d'émission : 4 février 2025**

**Date limite de dépôt des candidatures et instructions :**

**Les candidatures doivent être reçues avant le 3 mars 2025**

**Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à [pauline.poupart@sipri.org](mailto:pauline.poupart@sipri.org) et [marie.riquier@sipri.org](mailto:marie.riquier@sipri.org) avec, en objet, "WP -Vivre sous embargo".**

#### 1. Introduction

Le projet RECAP (Research and Action for Peace), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad .<sup>1</sup>

L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, et celui des praticiens et des chercheurs régionaux, nationaux et communautaires, dans la promotion d'une consolidation de la paix efficace, de la gestion des crises et de la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, afin de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées.

Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

#### 2. Perspective

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des propositions de recherche de la part des membres du réseau RECAP pour le développement d'un working paper sur **Vivre sous embargo : l'impact des blocus sur les populations et leur résilience (Basé sur des exemples de villes au Mali et/ou au Burkina-Faso)**.

À partir de 2020, des villes comme Léré, Tombouctou, Farabougou, Boni au Mali ; Djibo, Pama, Diapaga, Nouna, et Arbinda au Burkina-Faso à partir de 2022 ont connu, parfois à plusieurs reprises, une situation de "blocus" ou d'"embargo" par des groupes djihadistes opérant sous la bannière du *Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin* (JNIM, affilié à Al-Qaïda) ou de la province sahélienne de l'État islamique (IS Sahel).

Malgré les particularités locales, l'isolement forcé des villes dans les deux pays peut être décrit comme une stratégie de guerre servant de "démonstration de force contre les forces de défense et de sécurité nationales, d'instrument d'assujettissement des populations et d'obstacle à l'aide humanitaire"<sup>2</sup>, entraînant une aggravation des conditions de vie et même la famine pour de nombreux individus pris au piège.

---

<sup>1</sup> Les pays de la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

<sup>2</sup> "Au Burkina Faso, "la mort nous quettait" : Amnesty International raconte la vie sous blocus djihadiste", Le Monde, 3 novembre 2023.

Dans ce contexte, ce working paper identifiera les stratégies et les facteurs de résilience développés par les populations mises en situation d'"embargo" et de "blocus" par les groupes djihadistes. Il décrira de manière détaillée les contextes et comparera idéalement une ville du Mali et une ville du Burkina-Faso.

Cette recherche identifiera également les facteurs conduisant à de telles situations et les modalités des embargos. Elle analysera les réponses des acteurs armés (étatiques et non étatiques) et des autorités dans le contexte des post-coups dans les deux pays évalués.

Ce document permettra, enfin, de formuler des recommandations et des réponses politiques afin de protéger et de fournir des soins globaux (aux niveaux humanitaire, médical, socio-économique et politique) aux populations (déplacées et résidentes) vivant ou ayant vécu sous embargo.

## 2.1 Contexte

Les schémas de "blocus" et d'"embargos" sont communs aux villes du Mali et du Burkina-faso.

Ils commencent par des intimidations et des menaces à l'encontre des populations d'un lieu donné, généralement en raison de leurs liens avec les autorités de l'État ou avec des "groupes de défense" non étatiques, avant la destruction des ponts ou la coupure des principales voies d'accès, qui empêchent la mobilité des personnes et des marchandises.

Les villes choisies ont souvent des positions stratégiques comme Léré, frontalière avec la Mauritanie et reliant Ségou au centre et Tombouctou au nord du Mali<sup>3</sup> ; ou Djibo au Burkina-Faso, située à 200 km au nord de la capitale Ouagadougou et proche de la frontière malienne, également connue pour ses marchés aux bestiaux reliés à la région.<sup>4</sup>

Lors des blocus, les populations sont empêchées de cultiver et d'élever du bétail, ce qui réduit l'accès à la nourriture<sup>5</sup>. Des pénuries de produits de première nécessité comme la farine, le sucre, le lait et l'huile se produisent, ainsi que d'importantes hausses de prix, suivies de coupures d'électricité et de réseaux de téléphonie mobile.

A Djibo, au Burkina-Faso, 350 000 personnes ont été soumises à un embargo pendant plus de sept mois en 2022 et ont été réduites à manger des feuilles pour survivre. Parmi elles figurait un nombre important de personnes déplacées internes (PDI) fuyant les nombreuses attaques djihadistes dans la province du Yagha, souvent poussées par les djihadistes à se déplacer vers les villes.<sup>6</sup>

Au Mali comme au Burkina, dans ces contextes, l'accès de l'aide humanitaire aux populations concernées est ainsi de plus en plus limitée lorsque les groupes armés ne prennent pas directement pour cible les humanitaires.<sup>7</sup>

Dans les deux pays, les populations se sont senties "abandonnées" par les autorités malgré les alertes lancées<sup>8</sup>. Les autorités maliennes se sont abstenues d'utiliser le mot "blocus" pour expliquer la situation à Tombouctou et à Farabougou<sup>9</sup>. La solution militaire est celle qui est actuellement privilégiée contre les groupes djihadistes. Les autorités burkinabaises, par exemple, ont tenté d'envoyer des convois escortés à Djibo avec un succès limité, compte tenu de la multiplication des attaques, des sabotages et de l'utilisation de mines à leur rencontre.

Des négociations locales menées par la population à travers des représentants communautaires ont eu lieu. Elles ont abouti à des "cessez-le-feu" temporaires et précaires entre les groupes djihadistes et les "groupes de défense" non étatiques lorsqu'ils sont actifs. Cela a notamment été le cas des "accords de Niono" pour la

---

<sup>3</sup> ["Au Mali, le blocus djihadiste sur la ville de Léré est levé"](#), Deutsche Welle, 13 janvier 2025

<sup>4</sup> ["Burkina : sous blocus jihadiste, Djibo 'au bord de la famine'"](#), APA News, 5 octobre 2022.

<sup>5</sup> ["Burkina Faso : "La mort nous guettait" : Vivre dans des localités assiégées au Burkina Faso"](#), rapport d'Amnesty International, 2 novembre 2023.

<sup>6</sup> Dicko. H, ["De la difficulté d'intervenir au Sahel"](#), MSF Crash, 24 juin 2024.

<sup>7</sup> ["Au Burkina Faso, Médecins sans frontières suspend ses activités dans la ville de Djibo"](#), Le Monde Afrique, 21 octobre 2024.

<sup>8</sup> ["Burkina Faso : la vie sous blocus à Djibo"](#), MSF, 5 mai 2023.

<sup>9</sup> ["Mali : sous 'blocus djihadiste', la vie à Tombouctou est 'intenable'"](#), APA News, 13 août 2023.

région de Ségou au Mali en 2021.<sup>10</sup>

Si l'État reconnaît ces pourparlers, ils restent le plus souvent informels et de courte durée en dehors de la levée des blocages et des mesures associées pour les populations civiles.

La situation quotidienne des populations dans les régions concernées par ces embargos est donc une illustration frappante de la grande exposition des civils à de graves insécurités et de la nécessité de protéger leurs besoins fondamentaux en fonction de leurs demandes spécifiques et en complément ou en renforcement des outils et stratégies qu'ils mettent en place pour gérer les tensions entre les acteurs armés étatiques et non étatiques environnants.

## 2.2 Objectifs de la consultation

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des candidatures de membres du réseau REcAP pour produire un document de travail sur **Vivre sous embargo : l'impact des blocus sur les populations et leur résilience (Basé sur des exemples de villes au Mali et/ou au Burkina-Faso)**.

Cette étude vise à produire un working paper fondé sur des preuves et analysant les situations d'embargo, qui servira d'outil pour influencer les politiques et les pratiques en matière de protection des civils.

Dans ce contexte, l'étude évaluera de manière approfondie les différentes situations qui ont eu lieu au Mali et au Burkina Faso (ou dans les deux pays) pour illustrer les conséquences concrètes des embargos sur les populations et les stratégies qu'elles ont mises en place pour survivre à ces périodes, tant au niveau individuel que communautaire et en ce qui concerne les aspects socio-économiques, humanitaires et politiques à travers des tentatives de négociation.

Plus précisément, les objectifs de working paper sont les suivants :

- Une évaluation des situations d'embargo choisies pour être étudiées (modalités, causes, conséquences spécifiques aux niveaux local et régional).
- Une analyse du problème contenant:
  - o Une analyse des parties prenantes, comprenant l'identification et l'analyse des besoins et des défis des populations concernées ;
  - o Une évaluation du rôle des acteurs humanitaires (locaux, régionaux, internationaux) en réponse aux situations d'embargo ;
  - o Une évaluation des réponses apportées par l'État (en termes de sécurité, d'assistance humanitaire et économique, et de réponse politique).
- Une comparaison entre une ville du Mali et une ville du Burkina-Faso est la bienvenue.
- Des recommandations à l'intention des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la protection des civils dans les pays et aux niveaux régional et international.

Les conclusions et les recommandations du working paper devraient contribuer à la compréhension des lacunes et fournir aux parties prenantes des recommandations concrètes et fondées sur des preuves pour relever les défis mis en évidence.

Ce document de travail sera présenté par son auteur et discuté lors d'une réunion de recherche en ligne du réseau REcAP avec les autres auteurs, les membres du réseau REcAP, l'UE et les parties prenantes et partenaires intéressés.

---

<sup>10</sup> ["Mali : Enabling Dialogue with the Jihadist Coalition JNIM"](#), rapport ICG n°306 Afrique, 10 décembre 2021.

### 3. Champs d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doit(vent) clarifier sa(leur) question de recherche, sa(leur) méthodologie, sa(leur) portée géographique et son(leur) plan de travail dans sa(leur) proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et du document de travail seront atteints.

L'étude doit couvrir les pays susmentionnés, à savoir le Burkina Faso et le Mali (idéalement dans une perspective comparative).

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte des données sur le terrain.

Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus strictes en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme. La qualité de la recherche produite sera évaluée à chaque étape afin de répondre aux attentes du contrat.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser **une analyse documentaire** basée sur la documentation existante (littérature scientifique et universitaire, rapports d'ONG) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Rédaction d'un **rapport préparatoire préliminaire** mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte de données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de la revue de la littérature. Il sera validé avec le comité scientifique dans le cadre du rapport de démarrage.
- Mener des **entretiens avec les principales parties prenantes**, en particulier les représentants des organisations locales en contact avec les populations touchées, mais aussi les représentants des institutions nationales, internationales et régionales telles que l'Union européenne, la CEDEAO, le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS), etc.
- **Rédiger la première version du working paper** sur la base de l'analyse de l'étude documentaire.
- **Produire une présentation PPT des conclusions**, qui sera présentée pendant la réunion de recherche au réseau REcAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés.
- **Rédiger la version finale du document de travail** en tenant compte des commentaires du comité scientifique REcAP et de l'UE FPI.
- Produire un **document de travail de haute qualité** en tant que ressource ou outil pour le **plaidoyer** et le **discours politique**.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche nécessaires à leurs activités de recherche et de prévoir des dispositions adéquates dans la proposition financière.

Le(s) chercheur(s) ou l'institution est(sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) peut(vent) engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis au processus interne de révision et d'édition du REcAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution procédera(ont) à toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet REcAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

#### 4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) ou l'institution soumettra(ont) les prestations suivantes, comme indiqué ci-dessous et selon le calendrier proposé :

- Document de travail **en français**.

Le document de travail doit comporter environ trente (30) pages, à l'exclusion de la page de couverture, du résumé exécutif en français et en anglais (pas plus d'une page chacun), de la table des matières, de la liste des abréviations et des acronymes, de la liste des références (simple interligne en Calibri 12) et des annexes.

Les annexes doivent comprendre au moins la liste des personnes rencontrées/interviewées et tout autre outil ou élément nécessaire à l'évaluation de la méthodologie utilisée pour l'étude.

- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les résultats par e-mail à l'équipe de coordination du SIPRI ([marie.riquier@sipri.org](mailto:marie.riquier@sipri.org) et ).[pauline.poupart@sipri.org](mailto:pauline.poupart@sipri.org)
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du REcAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et d'autres questions.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
<b>Rapport de démarrage</b>	Réunion de démarrage avec le secrétariat du projet et/ou le comité scientifique pour clarifier les termes de référence. Le contenu comprendra les méthodes, les approches, les outils de recherche, le calendrier, les questions de recherche détaillées ainsi que les approches à adopter pour superviser et soutenir les experts des pays.	5 jours ouvrables après la signature du contrat
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du secrétariat du projet ou du scientifique</i>	<i>2 jours ouvrables</i>
<b>Projet de document de travail</b>	Recherche documentaire, réunions de travail et analyse. Le projet de document de travail contenant une analyse approfondie de la situation, les principales conclusions et les recommandations orientées vers l'action est présenté au Comité scientifique du REcAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du REcAP et l'IPF de l'UE pour discuter des résultats.	20 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
<b>Document de travail final</b>	Version finale tenant compte des commentaires et du retour d'information du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE	7 jours ouvrables

## 5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer 32 jours ouvrables sur une période maximale de deux (2) mois à compter de la date de signature du contrat.
- Le budget maximum disponible par document de travail est de six mille euros (6 000 EUR).
- Le calendrier des paiements est le suivant :

Paiements échelonnés	Description indicative	%
<b>Première tranche</b>	Après approbation du rapport initial	30%
<b>Dernière tranche</b>	Après approbation de la version finale	70%

## 6. Qualifications attendues

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Être membre ou futur membre du réseau REcAP. Les membres du Comité scientifique du REcAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Au moins trois ans d'expérience de recherche dans le domaine de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la prévention de l'extrémisme violent.
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit)
- Maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit)
- Les femmes chercheurs sont vivement encouragées à poser leur candidature.

## 7. Candidature

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants à l'équipe de coordination du SIPRI ([marie.riquier@sipri.org](mailto:marie.riquier@sipri.org) et [pauline.poupart@sipri.org](mailto:pauline.poupart@sipri.org)) avant **23:59 GMT le 3 mars 2025**.

- Une **proposition technique narrative** démontrant la capacité technique et opérationnelle du/des chercheur(s) ou de l'institution et de son équipe à mener à bien la mission dans les délais impartis, avec un curriculum vitae actualisé de l'expert principal et l'approche globale, la problématique et la méthodologie avec le calendrier proposé.  
Si vous prévoyez de travailler avec d'autres collègues, décrivez leur rôle, leur niveau de connaissance et la manière dont leur expérience est liée et bénéfique. Décrivez le plan général de dotation en personnel pour le projet.
- Une **proposition financière** détaillant le nombre estimé de jours de travail et le taux d'honoraires par expert mobilisé, les frais de transport et de séjour (en cas de mission) et les autres frais remboursables nécessaires à l'accomplissement de la mission.  
Le montant de la TVA/de l'impôt indirect, le cas échéant, doit être indiqué séparément.  
L'achat de téléphones portables ou d'ordinateurs n'est pas éligible. Le projet finançant cette recherche étant financé par l'Union européenne, la proposition financière doit être libellée en euros (EUR).

**Seules les personnes présélectionnées** seront contactées.

## 8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

No n.	Critères	Max. Score
1	<b>Formation</b> : Master ou doctorat dans un domaine pertinent	<b>10</b>
2	<b>Langues</b> : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit). Maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit).	<b>10</b>
3	<b>Expérience de la recherche</b> : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	<b>20</b>
4	<b>Pertinence de la proposition narrative technique</b> : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	<b>25</b>
5	<b>Méthodologie</b> : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	<b>25</b>
6	<b>Qualité générale de la proposition</b> : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	<b>10</b>